



SNPREES-FO

Syndicat National des Personnels de la Recherche
et des Établissements d'Enseignement Supérieur



« FONCTIONNARISATION » des Personnels Ouvriers CROUS : A-t-on raison d'être optimiste ?

La Loi Déontologie d'avril 2016 ouvre la voie à une possible titularisation de certains personnels, actuellement contractuels (CDI) de la Fonction Publique.
Les PO des CROUS pourraient en faire partie. Pour cela, il faut encore que le gouvernement choisisse d'inclure les CROUS dans le décret d'application de la Loi.

N'en déplaise à certains, ce n'est pas encore fait !

Oui les syndicats représentatifs (y compris FO) ont obtenu l'aval des Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur pour que les CROUS soient retenus.

Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué :

Nous restons en attente de la signature du Premier Ministre et du Ministère des Finances...

Depuis son implantation dans les CROUS, **le SNPREES-FO a toujours revendiqué la "fonctionnarisation" des Personnels Ouvriers !**

Elu au CTMESR (Comité Technique Ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche), et devant les perspectives qu'ouvre la Loi Déontologie, notre organisation syndicale a de nouveau porté au Ministère, le 7 juillet 2016, la revendication de la titularisation des PO.

Première organisation syndicale dans la fonction publique d'Etat, FORCE OUVRIERE continuera à peser de tout son poids dans les négociations à venir en faveur de la titularisation !

Mais, comme nous l'avons rappelé lors de notre entrevue avec le président du CNOUS (Mr Gianessini), le 7 octobre 2016, **nous ne braderons pas une éventuelle titularisation des PO !**

FORCE OUVRIERE négociera au CNOUS et au Ministère sur les bases suivantes :

- aucune baisse de salaire !
- reprise entière dans la fonction publique de notre ancienneté CROUS !
- les agents non-retenus ou non éligibles doivent rester personnels CROUS !

**Lors des négociations chacun prendra ses responsabilités
FORCE OUVRIERE prendra les siennes !**

F-O rendra compte de l'évolution du dossier, dans la transparence et sans démagogie

**OUI A LA FONCTIONNARISATION DES PERSONNELS OUVRIERS !
MAIS PAS DE TITULARISATION AU RABAIS !**

Paris le 21 octobre 2016